



T1 (JANVIER À MARS 2024)

FAITS SAILLANTS POUR LES ÉLEVEURS

Variole porcine et autres maladies entraînant des lésions cutanées

RSSPOC (l'Ouest canadien)

Le Dr Tony Nikkel, vétérinaire de pratique privée des provinces de l'Ouest, a fait état d'un cas de variole porcine survenu dans un troupeau de 1700 truies après un système de mise bas par lots de quatre semaines. On a observé de petites lésions circulaires et surélevées de la variole sur la peau des porcs infectés, notamment sur la tête, la face, les oreilles, le torse et les extrémités.



Image gracieuseté du Dr Tony Nikkel – Porc présentant des lésions et des cicatrices de la variole porcine.

Le virus n'a atteint que 1 à 2 porcs d'une seule des 325 portées du lot dans l'ensemble du bâtiment. On n'a observé aucun autre signe clinique ou anomalie dans le troupeau. Les porcs atteints présentaient des lésions cliniques sévères. Les lésions cutanées guéries ont laissé des cicatrices visibles sur les porcs touchés, comme le montre l'image de gauche.

Le Dr Kurt Preugschaus a mentionné avoir eu des cas semblables dans sa pratique par le passé. Il a soulevé la facilité avec laquelle on peut faire la distinction entre l'épidermatite exsudative du porc (la cause la plus répandue de lésions cutanées chez les porcs domestiques au Canada) et la variole porcine.

Le Dr Jette Christensen, gestionnaire du Réseau de surveillance de la santé porcine de l'Ouest canadien (RSSPOC) a indiqué que cette discussion lors de leur réunion du T1 a mené à une discussion plus approfondie sur les lésions cutanées. Les lésions cutanées associées à différents agents pathogènes peuvent être subtiles et difficiles à voir lors de l'inspection initiale des porcs (par exemple, les lésions associées au Senecavirus A (SVA), dont les vésicules, les ulcères et les ulcères en voie de guérison qu'on retrouve généralement sur les pattes, le museau et la face des porcs infectés). L'inspection visuelle des porcs ne permet pas de distinguer les lésions causées par le SVA d'autres maladies animales exotiques comme la maladie vésiculeuse du porc, ce qui oblige à aviser l'ACIA et à procéder à des analyses de diagnostic pour exclure ces maladies.

Message à retenir : Ce cas nous rappelle l'importance pour les éleveurs et les vétérinaires de prendre le temps d'examiner les porcs pour des lésions cutanées avant l'expédition, surtout s'il s'agit d'animaux qu'on exporte aux États-Unis ou à un abattoir. L'expédition de porcs ayant des lésions cutanées de source inconnue pourrait conduire à la fermeture temporaire d'un abattoir et à la perturbation du marché pour les futures certifications à l'exportation dans le cas d'une exportation vers les États-Unis.

Senecavirus A (SVA)

RAIZO (Québec)

La D^{re} Roxann Hart a donné une mise à jour sur la situation québécoise concernant le Senecavirus A (SVA) à l'équipe du RCSSP. Au T4 2023, le RAIZO avait fait état du déroulement des activités de détection du SVA au cours des deux trimestres précédents au Québec. La province a détecté un premier cas positif de SVA à un poste de lavage des camions à Québec, puis dans un parc de rassemblement de truies de réforme. En janvier 2024, on a détecté un cas de SVA dans un troupeau de truies. Les responsables ont vidé le parc de rassemblement touché pour procéder au lavage, à la désinfection et au séchage conformément au protocole pour l'éradication du virus (détaillé dans le rapport du RCSSP au T4 de 2023). Le vétérinaire traitant a observé des manifestations cliniques compatibles avec le SVA dans le troupeau de truies touché, notamment des lésions ulcéreuses. On a communiqué avec l'ACIA et on a soumis des analyses de diagnostic PCR et ELISA pour exclure d'autres maladies animales exotiques comme la maladie vésiculeuse du porc et procédé à des analyses pour le SVA. Toutes les analyses de diagnostic PCR se sont avérées négatives, et certaines analyses ELISA (uniquement pour le SVA) ont donné des résultats positifs.

La chronologie des détections de SVA au Québec s'est déroulée comme suit :

En 2024, 5 sites ont signalé la présence de SVA :

- le 23 janvier : un troupeau de truies et une pouponnière
- le 15 février : une seconde pouponnière
- les 8 et 14 mars : deux bâtiments d'engraissement
- le 12 avril : le troupeau de truies et les deux pouponnières ont retrouvé un statut sanitaire négatif pour le SVA
- le 10 mai : l'Équipe québécoise de santé porcine a annoncé que les deux troupeaux en engraissement avaient retrouvé un statut sanitaire négatif pour le SVA. **À cette date, le Québec a retrouvé son statut sanitaire négatif pour le SVA.**

Ce cas a soulevé le problème qui se pose lorsque des porcs en engraissement positifs pour le SVA arrivent au poids du marché. À partir de la réception de résultats d'analyse positifs, on a établi qu'il y aurait expédition de porcs présumés positifs pour le SVA à l'abattoir pendant 8 semaines. Le vétérinaire traitant a collaboré avec l'ACIA pour établir un protocole détaillé à mettre en place afin d'éviter la fermeture de l'abattoir si on observait des signes cliniques du SVA. Ce plan d'action s'applique à tous les élevages qui ont un lien épidémiologique avec le troupeau de truies qui était positif pour le SVA.

- S'il y a des lésions sur les porcs à la ferme → il faut alerter l'ACIA.
- S'il n'y a pas de lésions sur les porcs à la ferme → on peut expédier les porcs à l'abattoir → Si on observe des lésions sur les porcs à l'abattoir → la fermeture de l'abattoir n'est pas nécessaire (il faut prélever des échantillons sur les porcs qui présentent des lésions et isoler ces porcs)

À présent, les mesures suivantes se poursuivent afin de surveiller la présence du SVA au Québec :

- On poursuit les analyses environnementales préventives PCR pour la SVA afin d'assurer la surveillance de cette maladie aux quais de déchargement des abattoirs, aux postes de lavage des remorques et aux parcs de rassemblement des truies de réforme.
- Il importe d'utiliser de bonnes mesures de biosécurité pour prévenir une nouvelle détection de la maladie. On a communiqué ce message aux éleveurs de porcs, aux vétérinaires et aux entreprises de transport des porcs du Québec.

Pleuropneumonie par Actinobacillus (APP) – serotype 8

RAIZO (Québec)

La D^{re} Laurie Pfleider a présenté un aperçu de plusieurs cas de pleuropneumonie par Actinobacillus (APP) vus au Québec récemment à l'équipe du RCSSP. De septembre 2019 à septembre 2023, on n'avait soumis que 6 cas de l'APP de sérotype 8 au laboratoire du Dr Gottschalk. Depuis septembre 2023, on a signalé 3 cas d'APP de sérotype 8. Nous résumons les détails connus de chaque cas ci-dessous.

Premier cas

- Troupeau de 500 têtes en engraissement dans une zone d'élevage de porcs de faible densité au Québec.
- Le site a indiqué avoir utilisé une nouvelle source d'approvisionnement de porcelets sans avoir d'abord consulté le vétérinaire du troupeau.
- Le troupeau de truies d'où proviennent ces porcelets est un élevage de 1000 truies qui va de la mise bas à l'engraissement, connu pour avoir l'APP de sérotype 8. Les porcelets reçoivent un vaccin autogène au sevrage et une dose de rappel par la suite.
- Le taux de mortalité a doublé dans cet élevage d'engraissement.

Deuxième cas

- On a détecté une infection par l'APP de sérotype 8 dans un système indépendant qui n'a touché que les sites d'engraissement. L'éclosion s'est produite en novembre 2023 dans le premier site et en février 2024 dans le deuxième. Ces sites n'adhèrent pas à un système tout plein/tout vide.
- Cet élevage utilise la même source d'approvisionnement en porcelets depuis 25 ans.
- Le seul lien possible avec le premier cas serait que l'entreprise de transport utilisée par l'élevage concerné dans le premier cas avoisine l'élevage du deuxième cas.
- Il y a eu des éclosions à répétition en mars 2024 dans les deux sites. La lutte contre cette maladie s'est avérée très difficile à ces fermes.
- On a essayé un traitement hydrosoluble, mais son efficacité restait douteuse.

Il y a eu d'autres cas dans un bâtiment d'engraissement et sur un site voisin, tous situés à proximité (1 à 2 km) et impliquant les mêmes personnes. La propagation de la bactérie entre les sites aurait pu se produire de différentes manières : des manquements aux mesures de biosécurité, le déplacement des porcs, des vecteurs de la faune (des rats laveurs, p. ex.), peut-être par transmission d'aérosols???, l'entreprise de transport voisine, le déplacement de porcs d'équarrissage et d'animaux morts. Jusqu'à présent, les éleveurs ont dépensé environ 100 000 \$ en traitements et en analyses diagnostiques pour un essai de vaccin autogène à venir, dans le but d'accroître l'immunité des troupeaux et réduire l'excrétion de l'agent pathogène. Cet élevage a mis en place 3 quarts de travail distincts pour aider à lutter contre les mortalités grâce à des traitements plus précoces. L'objectif est d'éradiquer cet agent pathogène.

Troisième cas

- Détection d'une éclosion d'APP de sérotype 8 dans un troupeau de truies tout plein/tout vide avec sites d'engraissement dans trois bâtiments situés à 6 km du deuxième cas.
- À 9 h le 10 janvier, l'élevage a signalé la mort de 12 porcs au vétérinaire du troupeau. À 13 h, on décomptait 25 décès. À la vitesse de l'éclair! Les porcs ont développé une fièvre, une dyspnée ainsi qu'une formation d'écume et des saignements au niveau de la bouche et du nez.

- Il s'agissait d'un troupeau de truies fermé en cours de dépopulation lorsque l'éclosion est survenue.
- On a signalé 209 décès liés à l'APP en 3 semaines dans les 3 bâtiments aux prises avec l'infection par l'APP de sérotype 8 sur ce site et il y a eu de nombreuses condamnations aux abattoirs à la suite des constatations post-mortem. Le taux de mortalité dans les bâtiments variait de 8 à 20 %.
- On savait que ce troupeau de truies avait donné des résultats positifs pour les sérotypes 3, 7, 8 et 15 de l'APP lors d'analyses ELISA, mais il n'y avait pas eu de cas au cours des 20 dernières années sauf pour un cas léger de sérotype 7.
- Il n'y a pas de liens connus avec le deuxième et le troisième cas décrits ci-dessus. On a administré une injection à l'ensemble du troupeau dans ce cas plutôt qu'un traitement hydrosoluble, car il fallait expédier autant de porcs que possible à l'abattoir pour atténuer les contraintes d'espace étant donné que les porcs avaient atteint le poids du marché. Malheureusement, environ 6 à 7 jours après le traitement initial, il a fallu administrer une deuxième dose aux porcs qui présentaient des signes cliniques de rechute.

ROSA (Ontario)

Le Dr Jordan Buchan a rapporté que plusieurs vétérinaires ontariens ayant rempli le sondage sur les impressions cliniques avaient fait des commentaires sur l'APP au T1 de 2024. Un vétérinaire a indiqué avoir observé une augmentation de l'APP à la suite du signalement d'une éclosion d'APP de sérotype 7. Un autre a soulevé 3 cas distincts d'APP au cours de la même période. Les résultats du sondage sur les impressions cliniques confirment l'augmentation du nombre de cas, puisque 20 % des répondants percevaient une augmentation globale des cas d'APP ce trimestre.

Diarrhée épidémique porcine (DEPv) et Diarrhée par le deltacoronavirus porcin (DCVP)

ROSA (Ontario)

Jessica Fox, la gestionnaire de Swine Health Ontario (SHO), a fourni une mise à jour au ROSA sur l'augmentation préoccupante des cas de DEPv et de DCVP partout en Ontario. Au T1 de 2024, on avait signalé 19 nouveaux cas de DCVP et 7 nouveaux cas de DEPv. On attribue la plupart de ces cas à une contamination lors du transport et/ou lors du déplacement des personnes. Ce trimestre, 80 % des vétérinaires ontariens qui ont participé au sondage sur les impressions cliniques ont indiqué une augmentation des cas de DCVP comparativement au trimestre précédent et 53 % ont mentionné une augmentation des cas de DEPv.

La Swine Health Ontario (SHO) a diffusé un avis à tous les éleveurs de porcs de l'Ontario et aux acteurs de l'industrie afin de les encourager à rester vigilants face à cette éclosion et de poursuivre leur soutien à la stratégie d'élimination du virus, qui reste le meilleur moyen pour lutter contre cette maladie. On encourage aussi tous les vétérinaires à soumettre tous les cas gastro-intestinaux à des analyses de dépistage du coronavirus, puisque le DCVP, en particulier, peut présenter des signes cliniques extrêmement bénins. Un diagnostic rapide contribue à réduire l'étendue de la contamination et la propagation à d'autres sites. On encourage également les vétérinaires à faire la promotion du programme SHARC (Contrôle régional de la santé porcine) auprès des éleveurs afin de les sensibiliser aux sites positifs qui se situent à proximité de leur exploitation. La Swine Health Ontario affiche une carte de repérage de la DEPv et la DCVP sur son site Web. Elle présente les cas actuels et annuels par comté : <http://www.swinehealthontario.ca/Disease-Information/PED-PDCoV-Tracking-Map>.

RAIZO (Québec)

La D^{re} Roxann Hart a signalé que le Québec est toujours exempt de cas de DEPv et de DCVP au T1 de 2024.

RSSPOC (l'Ouest canadien)

Le Dr Tony Nikkel a mentionné que le Manitoba avait détecté un nouveau cas de DCVP dans un bâtiment d'engraissement en avril 2024. Il s'agit du premier cas de DCVP dans la province depuis 2019. Les manifestations cliniques s'apparentaient étroitement aux manifestations cliniques d'une infection par le virus de la DEP et se sont rapidement propagées dans le troupeau. Le site se situe à environ deux kilomètres d'un parc de rassemblement de truies de réforme manitobain connu pour la présence de DCVP. Il n'y a toutefois pas de lien connu entre les deux sites. À ce jour, nous n'avons pas pu comparer la séquence génétique de ces deux virus.

Détection d'un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 dans un troupeau de vaches laitières aux États-Unis – mise à jour pour les vétérinaires porcins

Le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA), le RCSSP, le Conseil canadien du porc (CCP) et l'Association canadienne des vétérinaires porcins (ACVP) ont organisé un séminaire le 30 mai dernier sur le thème « Le potentiel du H5N1 chez les porcs : les enseignements tirés de l'industrie laitière jusqu'à présent » (voir l'affiche du webinaire ci-dessous).



The potential for H5N1 influenza in swine: Lessons learned from the dairy industry so far

The webinar covers an update on HPAI in dairy cattle in the US, brief summary on the national collaborative approach amongst government and swine industry, applied biosecurity concepts towards the potential of HPAI in swine, and an overview of the current Canadian grassroots approach for non-HPAI influenza in swine.

Online Webinar: Available upon registration
Date: May 30, 2024 (Thursday)
Time: 12:00 to 2:00pm EST (1.5 hour webinar, Q and A after)
Cost: FREE
Registration Link: Click [HERE](#)

Canadian Avian Health Surveillance System | CAHSS | Canadian Swine Health Intelligence Network | Réseau canadien de surveillance de la santé porcine | Canadian Pork Council | Conseil canadien du porc | Canadian Association of Swine Veterinarians | Association Canadienne des Vétérinaires Porcins

Si vous n'avez pu assister au webinaire et souhaitez visionner ou écouter l'enregistrement, vous pouvez le faire à partir de ce lien (en anglais seulement).

Le Conseil canadien du porc, l'Association canadienne des vétérinaires porcins et le Système canadien de surveillance de la santé animale appuient les rapports sur les activités du Réseau canadien de surveillance de la santé porcine. Ce bulletin constitue une communication professionnelle à l'intention des vétérinaires porcins en exercice. Les renseignements proviennent d'un sondage portant sur les impressions cliniques des vétérinaires-praticiens participants et d'autres spécialistes en santé porcine. Ces données ne sont pas validées et ne traduisent peut-être pas intégralement la situation clinique. L'interprétation et l'utilisation de ces données requièrent l'exercice du jugement professionnel. Le but de ce programme vise l'amélioration de la santé du cheptel national.

L'ÉQUIPE DU RCSSP AU PREMIER TRIMESTRE

Représentant le Québec (RAIZO)

Dre Roxann Hart
Dre Isabelle St-Pierre
Dre Martine Denicourt
Dre Laurie Pfeleiderer

Représentant l'Ouest canadien (RSSPOC)

Dr. Jette Christensen
Dr. Kurt Preugschaus
Dr. Tony Nikkel
Dr. Yanyun Huang

Représentant l'Ontario (ROSA)

Dr Jordan Buchan
Dre Christine Pelland
Dre Josepha DeLay

Représentant les Maritimes

Dr. Dan Hurnik

Conseil canadien du porc (CCP)

Gabriela Guigou
Dr Egan Brockhoff

Gestionnaire du RCSSP

Dre Christa Arsenault

Christa.Arsenault@outlook.com

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Dre Andrea Osborn
Dr Nicholas Bachand

Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA)

Dre Doris Leung
Dre Marianne Parent